

Samedi 06 octobre

« Graphisme floral »

Fiche inscription

NOM:

Tel:

Adresse:

Ateliers (P.U):

ateliers,

29 €/ participation à tous les

30,50 €/ ateliers ponctuels

Ateliers d'art floral 2018-2019 M.J.C. VOREPPE

Samedi 10h - 12h

Samedi 16 mars

Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier

L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque

178, Avenue Honoré de Balzac 38340 Voreppe

Chèque à établir à l'ordre de Floriscola et à remettre ou à expédier à : M.J.C. de Voreppe Section Art floral (à l'attention de Mme Prévost)

« Tentacules »

M.J.C. VOREPPE 178, Avenue Honoré de Balzac 38340 VOREPPE

Atelier de 2h - M.J.C. VOREPPE

Samedi 17 novembre « Elégance verticale » Samedi 15 décembre « Kadomatsu » Samedi 19 janvier « Fête des lumières » Samedi 09 février « Un amour de feuilles »		Samedi 16 avril « Vagues de printemps » Samedi 18 mai « Kokedama » Samedi 22 juin « Structurées flottées »			
			Nombre de chèques :	Date :	Signature :
			TARIFS	MODALITES	
Adhésion Floriscola : 8 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par mail.				
Support de l'année : 4 €	Par chèque à l'ordre de Floriscola à régler lors du 1 ^e atelier.				
	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque				

Prénom:

Email:

Siège social: 16 rue Docteur Calmette 38000 Grenoble

blog: http://floriscola.eklablog.com
Site: floriscola.fr

E-mail: contact@floriscola.fr

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de

remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs